

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : suivi à 1 an des observations de l'examen de gestion de commune d'Hauteville-Lompnes
2011/2016 par la Chambre Régionale des Comptes

Séance du 2 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le deux octobre, à dix-neuf heures quarante, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le vingt-quatre septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57

Membres présents :

MM. ALLANDRIEU Bernard, ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEOIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHARVOLIN Roch, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice, ZANI Guy.

Mmes BERTHET Claire, BOUDET Evelyne, CHATEAU Marie-Luce, GRITTI Delphine, JOLY Fabienne, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés :

MM. CHAPUIS Gérard (pouvoir à M. BARBARIN Daniel), DUSSUYER Régis (pouvoir à M. DRHOVIN Jacques), HARNAL Sébastien (pouvoir à Mme LIEVIN Karine), RODRIGUEZ-CERVILLA José (pouvoir à Mme ROSIER Nicole).

Mmes BORGNA Séverine (pouvoir à M. BEVOZ Sébastien), CARRARA Carole (pouvoir à M. FERRARI Jean), PETIT Odile (pouvoir à Mme BERTHET Claire).

Membres absents :

MM. FRAISEAU Alain, PETITNICOLAS Christophe, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe.

Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, BOURDONCLE Annie, CHENET Valérie, FERRO Nicole, HUGON Marlène, ROTARU Maria, TRAINI Marie, TREUVELOT Catherine.

Secrétaire de séance : M. Cyrille ALLARD.

Soit : 37 présents, 7 pouvoirs.

Vu le rapport d'observations définitives de l'examen de gestion de commune d'Hauteville-Lompnes 2011/2016, datant du 4 mai 2018 de la Chambre Régionale des Comptes, comportant les recommandations suivantes :

- **Recommandation n°1** : formaliser un plan de rétablissement de la situation financière de la commune, tous budgets confondus,
- **Recommandation n°2** : développer les actions de mutualisation des services avec l'intercommunalité,
- **Recommandation n°3** : valoriser les avantages en nature accordés aux associations,
- **Recommandation n°4** : mettre en place le rattachement des charges et produits à l'exercice

Vu le courrier du 27 juin 2019 de la Chambre Régionale des Comptes, demandant le rapport de la Commune mentionnant les actions entreprises à la suite des observations de la Chambre,

Conformément à l'article L243-9 du code des juridictions financières,

Monsieur le Maire expose le rapport de M. ARGENTI Bernard, maire délégué d'Hauteville-Lompnes, sur les actions entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes figurant dans le rapport d'observations définitives du 4 mai 2018, communiqué à l'assemblée délibérante de la commune d'Hauteville-Lompnes le 11 septembre 2018.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **PREND ACTE** de la présentation d'un rapport sur les actions entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes figurant dans le rapport d'observations définitives du 4 mai 2018, communiqué à l'assemblée délibérante de la commune d'Hauteville-Lompnes le 11 septembre 2018.
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

